



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Bureaux de poste: Paris

Question écrite n° 36002

Texte de la question

M Claude Bartolone appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur la semaine d'animation organisee a l'occasion de la modification d'appellation des bureaux de poste « Paris 13 Italie ». Ces bureaux de poste, jusqu'a present numerotes, prenant desormais le nom de leur quartier, la poste centrale Paris 13 Italie devient desormais Paris Porte d'Italie. Profitant de ce changement d'appellation, le bureau Paris Porte d'Italie a organise une semaine d'animation du 30 novembre au 5 decembre derniers. Les habitants du quartier ont ete convies a participer a un tirage au sort dont le lot principal etait un vehicule Fiat Panda. L'ensemble a bien sur fait l'objet d'une campagne de publicite a laquelle a ete etroitement associee la marque italienne. Sans faire preuve d'un ostracisme qui serait de mauvais aloi a l'heure ou 1992 approche a grands pas, il lui demande s'il ne trouve pas pour le moins etonnant que le service public de la poste s'associe a un concurrent direct des constructeurs automobiles francais pour en faire ainsi la promotion.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre de la modification de l'appellation des bureaux de poste de Paris, le bureau de « Paris 13 » qui devient « Paris 13 - Italie », a organise une semaine d'animation pour feter l'evenement. Face a la faiblesse de son budget publicitaire, le receveur de cet etablissement a pris l'initiative de contacter des commanditaires susceptibles de doter le tirage au sort effectue a l'issue de cette animation. Des demarches identiques ont ete entreprises par d'autres receveurs parisiens aupres de concessionnaires de marques automobiles francaises, demarches dont les resultats ne sont pas encore connus a ce jour.

Données clés

Auteur : [M. Bartolone Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36002

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 422

Réponse publiée le : 11 avril 1988, page 1579